



PARTI SOCIALISTE

SECTION PARIS 13^e OUEST

Asile & Immigration : les diversions pour masquer l'échec d'une politique

2011 est l'année de la commémoration du soixantième anniversaire du HCR et de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés et du cinquantième anniversaire de la Convention de réduction des cas d'apatridie. À l'occasion de cet anniversaire, les socialistes veulent réaffirmer le caractère intangible du droit d'asile et du statut de réfugié.

Or, en période de campagne électorale des cantonales et face à la débâcle annoncée de l'UMP dans les sondages, le gouvernement Sarkozy-Fillon chasse sans vergogne sur les terres du Front National. Les déclarations scandaleuses se multiplient, à l'image de la sortie récente de Claude Guéant sur les Français qui soit disant ne sentiraient « plus chez eux » face à l'« immigration incontrôlée »... Si ces propos sont choquants, ils sont également infondés et masquent (très mal) l'échec de la politique d'immigration menée par le gouvernement depuis tant d'années.

En matière d'asile, le Parti socialiste dénonce les multiples atteintes au droit d'asile de la part du gouvernement actuel et le nombre de places notoirement insuffisant en Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA). Le Parti socialiste appelle à une révision du règlement Dublin II dont la Cour Européenne des droits de l'Homme vient de condamner l'application. **Il est grand temps aujourd'hui d'avoir une politique d'asile et d'immigration digne de ce nom, réfléchie, dans le cadre de l'Union Européenne.**

Le 15 mars, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi immigration, intégration et nationalité. Cette énième loi, la 6^{ème} depuis 2002, représente un recul généralisé de l'Etat de droit, un pas de plus dans l'extension de l'arbitraire et le non respect de droits fondamentaux. **Le PS s'oppose aux principales dispositions du texte :**

- *La pénalisation des « mariages gris »* qui jette l'opprobre sur les mariages mixtes ;
- *La remise en cause du droit au séjour des étrangers malades* venant de pays où ils ne pourront jamais être pris en charge médicalement ;
- *Les graves atteintes à la liberté de circulation* qui visent les plus précaires et, sans le dire, les Roms ;
- *La mise à l'écart du juge* qui vise à éloigner sans contrôle sur la base de décisions administratives trop souvent irrégulières ;
- *L'allongement de la durée de rétention*, que rien ne justifie, et le bannissement des étrangers qui séparera durablement les familles ;
- *L'exonération des employeurs fraudeurs* qui recourent au travail clandestin et exploitent la détresse humaine ;
- *L'ajout de dispositions nouvelles concernant l'acquisition de la nationalité* qui remettent en cause le droit du sol et bafouent l'article premier de la Constitution.

En conséquence, le Parti socialiste saisira, comme il l'avait annoncé, le Conseil constitutionnel. Nous ne cesserons de nous opposer aux lois dégradantes et inefficaces proposées par ce gouvernement !



Coupon à découper et à retourner à la Section 13^e Ouest

41 rue Bobillot 75013 Paris • www.ps-paris13ouest.org

section@ps-paris13ouest.org • Tél. 01 45 89 88 63

Je souhaite devenir sympathisant Je veux adhérer au Parti Socialiste

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Email